

Le Président fait part de son élection au Conseil d'Administration de la Conférence des Présidents d'Université (CPU).

Travaux du Conseil et relevé des délibérations

Le Conseil d'Administration débat :

- D'orientations budgétaires pour la préparation du budget de l'Université pour l'année civile 2013.

Le Conseil d'Administration approuve, après avis du Conseil Scientifique et de la Commission Permanente du Conseil d'Administration :

Des conventions d'exécution du volet « Enseignement supérieur et recherche » de l'avenant au Contrat de Projets État-Région (CPER) 2007-2013 (avenant signé le 6 septembre 2011 entre l'État et la Région des Pays de la Loire). Ces conventions d'exécution concernent les programmes et projets de recherche suivants :

- Le programme de constructions universitaires ;
- Le projet de recherche « De la recherche fondamentale aux applications cliniques » ;
- Le projet de recherche « Usage raisonné des ressources agro-alimentaires et marines » ;
- Le projet de recherche « Matériaux, caractérisation, procédés, contrôles » ;
- Le projet de recherche « Energies alternatives et propulsion » ;
- Le projet de recherche « Génie Civil environnemental et gestion durable de la ville » ;
- Le projet de recherche « Sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) et calculs » ;
- Le projet de recherche « Institut de chimie moléculaire (CEISAM) » ;
- Le projet de recherche « Lettres, sciences humaines et sociales ».

Des demandes de subventions au Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), concernant des projets autour du Cyclotron et un projet relatif au développement de la recherche technologique en énergie et matériaux.

Le Conseil d'Administration approuve, après avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration :

- La demande d'expertise du projet Campus prometteur – Campus Tertre, prévoyant une réhabilitation du site Tertre et la construction d'une extension en Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales ;
- La Décision Budgétaire Modificative (DBM) n°1 de l'exercice 2012, portant ajustement des dépenses et des recettes et modification des plafonds d'emplois financés par l'État et par des ressources propres ;
- Une convention entre l'Université de Nantes et l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), pour le financement du projet AVOSTTI - Accompagnement des Vocations Scientifiques et Techniques vers le Titre d'Ingénieur, labellisé IDEFI (Initiatives D'Excellence en Formations Innovantes) ;
- Des modifications des statuts de l'Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes (IGARUN) ;
- Des tarifs.

Le Conseil d'Administration approuve, après avis du Conseil des Études et de la Vie Universitaire :

La création de diplômes d'Université (DU) ou de diplômes interuniversitaires (DIU) :

- DU « Éthique appliquée à la Santé » ;
- DU « Réparation du dommage corporel » ;
- DIU « Échographie et techniques ultrasonores » ;
- DU « Propriété intellectuelle ».

Des modifications de DIU et DU :

- DIU « Rhumatologie interventionnelle échographique » ;
- DU « Criminologie ».

Des modifications de la réglementation des études de Santé ;

La révision des règles communes de contrôle des connaissances de l'Université et des règles de contrôle des connaissances des UFR des Sciences et techniques, de Droit et Sciences Politiques et de l'EMN-IAE ;

Des modifications de maquettes de l'UFR des Sciences et Techniques.

Le Conseil d'Administration approuve après avis du Comité Technique :

- La liste des fonctions ouvrant droit à la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) au titre de l'année universitaire 2012-2013 ;
- La modification de la liste des fonctions pouvant ouvrir droit à la Prime de Charges Administratives (PCA).

Le Conseil d'Administration approuve :

- Les procès-verbaux des Conseils d'Administration des 23 avril et 11 mai 2012 ;
- La modification de la composition du Bureau : M. CAILLEAU est nommé « Conseiller Étudiant » ;
- Le principe de répartition des droits universitaires pour l'année 2012-2013 ;
- La demande de recrutement de deux enseignants contractuels pour l'Institut de Recherche et de Formation en Français Langue Étrangère (IRFFLE).

Le Conseil d'Administration est informé :

- De la loi du 13 mars 2012 sur la résorption de la précarité dans la Fonction publique et ses conséquences sur la gestion des ressources humaines de l'Université de Nantes ;
- Du rôle et des missions du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Université Nantes Angers Le Mans » (PRES UNAM), par son nouveau Président, M. GIRARDEAU, précédemment Vice-président du Conseil Scientifique de l'Université de Nantes ;
- Des missions du Vice-président Étudiant, M. PELLETIER, et du Conseiller Étudiant, M. CAILLEAU ;
- De la mise en place du référentiel national d'équivalences horaires applicable aux enseignants, après avis du Comité Technique, qui doit être soumis à l'approbation du Conseil d'Administration restreint aux enseignants-chercheurs et enseignants ;
- Du bilan de la Section disciplinaire compétente à l'égard des étudiants pour l'année 2011-2012 ;
- Qu'un groupe de travail consacré la révision des Statuts de l'Université sera mis en place à la rentrée. Il travaillera également à la rédaction d'un Règlement intérieur.